

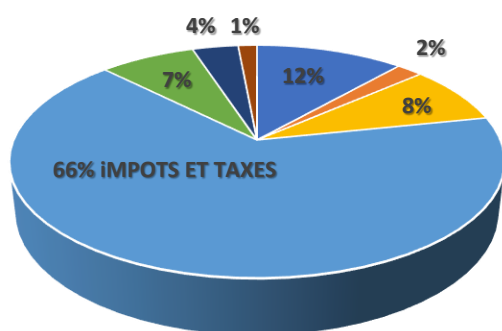
SPECIAL FINANCES LOCALES

le budget 2021 de la commune et son fonctionnement

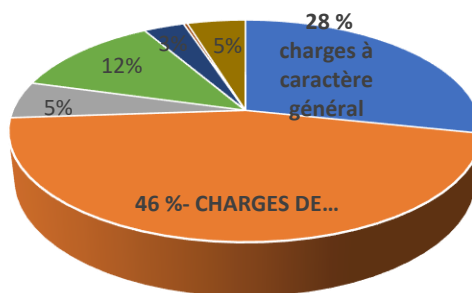
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	Répartition % arrondi
002 Résultat reporté	72 841,49 €	12%
013 Atténuations de charges	12 900,00 €	2%
70 produits des services et ventes	51 540,00 €	8%
73 impôts et taxes	415 585,00 €	66%
74 dotations, subv. participations	47 137,00 €	7%
75 autres produits de gestion	22 550,00 €	4%
77 produits exceptionnels	9 305,66 €	1%
TOTAL RECETTES	631 859,15 €	100%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	Répartition % arrondi
011 Charges à caractère général	178 882,00 €	28%
012 Charges de personnel	288 190,00 €	46%
014 Atténuation de produit	34 000,00 €	5%
022 Dépenses imprévues	156,76 €	0%
65 Autres charges de gestion	77 686,66 €	12%
66 Charges financières	20 943,73 €	3%
67 Charges exceptionnelles	2 000,00 €	0%
023 Versement SF à l'investis.	30 000,00 €	5%
TOTAL DEPENSES	631 859,15 €	100%

BP 2021 : Recettes de fonctionnement



BP 2021 : Dépenses de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement 2021 légèrement en deçà de celles du budget primitif (BP) 2020, moins 3,91 % se rapprochent des recettes réelles de l'an passé ; elles tiennent compte des économies des dépenses de fonctionnement et d'un abondement à la section d'investissement. L'essentiel provient des recettes de la fiscalité. **Les taux communaux comme annoncé au programme électoral sont identiques à ceux de 2019-2020.**

Le produit de la fiscalité : Les communes conservent le produit de la TH (taxe d'habitation) sur les résidences autres que principales (résidences secondaires, logements vacants) mais pour les impositions établies au titre des années 2021 et 2022, le taux de la TH appliqué sur le territoire de la commune reste égal au taux appliqué sur son territoire en 2019. Le taux de référence de foncier bâti communal pour 2021 correspond à la **somme du taux communal et du taux départemental 2020**. Ainsi dans la mesure où la commune conserve son taux TFB (taxe foncière bâti) en 2020 : **14,58**, en ajoutant celui désormais du département de 11,58 le taux soumis TFB sera **cumulé** pour 26,16. Le coefficient de variation proportionnelle est à l'identique de l'année 2020. Pour mémoire, le produit attendu en 2020 était de 339.055 €, celui de 2021 prévisionnel est de 340.415 € ; la différence tient compte de l'évolution des bases.

Le **taux de rigidité de la commune** est de 60 %, en deçà du taux critique de 65 % ; il représente les charges incompressibles, équivalentes aux charges de personnel et de frais financiers (annuités) par rapport aux recettes.

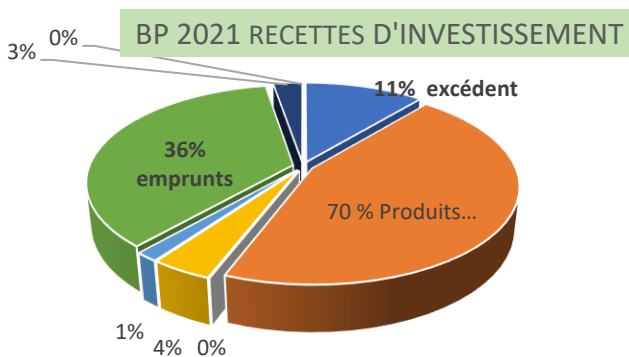
Les charges qui pèsent le plus sur la commune sont celles du personnel et représentent le poids financier indispensable dans le cadre d'un service public rendu par une municipalité. Les charges à caractère général sont notamment les dépenses de fluide, d'achat de service, les contrats, l'entretien des biens communaux, les assurances.

L'ASSAINISSEMENT section de fonctionnement

Section d'exploitation dépenses ASSAINIS.		BP 2021
011	Charges générales	74 000,00 €
022	Dépenses imprévues	4 276,27 €
023	Virement à la section d'investissement	95 000,00 €
042	Dotations aux amortissements	5 562,62 €
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	178 838,89 €
Section d'exploitation recettes ASSAINIS.		
002	Résultat de fonctionnement reporté	113 243,24 €
70	Redevances d'assainissement	61 850,00 €
74	Subvention Agence de l'eau	2 000,00 €
77	Quote-part des subventions	1 745,65 €
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	178 838,89 €

le budget de la commune 2021 et ses investissements

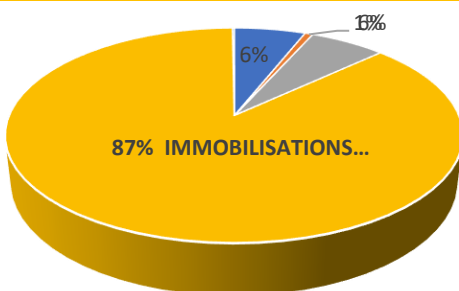
BP 2021 RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2021 COMMUNE	PART %
001 excédent d'investissement reporté	123 834,43 €	11%
024 Produits de cessions	500 000,00 €	45%
10 Dotations fonds divers	45 511,00 €	4%
13 Subventions d'investissements	17 080,00 €	2%
16 Emprunts	400 000,00 €	36%
021 Virement de la section de fonctionnement	30 000,00 €	3%
TOTAL GENERAL RECETTES	1 116 425,43 €	100%



Afin de réaliser le programme d'investissements pluriannuel, il est essentiel d'optimiser les aides ; l'excédent d'exploitation est faible, par conséquent seuls les produits de cession et d'emprunts sont à même de répondre aux nécessités d'investissements qui seront soutenus par nos partenaires. L'audit du patrimoine tant par son état d'abandon depuis des années et le coût des réhabilitations ont motivé les décisions de cession.

BP 2021 DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2021 COMMUNE	PART % arrondi
16 Emprunts et dettes	66 991,71 €	6%
020 Dépenses imprévues	7 533,72 €	1%
20 Immobilisations incorporelles	71 400,00 €	6%
21 Immobilisations corporelles	968 700,00 €	87%
23 Immobilisations en cours	1 800,00 €	0%
TOTAL GENERAL DEPENSES	1 116 425,43 €	100%

BP 2021 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Parmi les investissements relatifs à notre programme, un nouveau contrat rural est mis en oeuvre. Trois actions sont en cours d'élaboration et les financements sont en bonne voie : la réhabilitation du lavoir, l'aménagement du terrain dit de foot, la réhabilitation de la cour de l'école élémentaire. Avec l'accord de l'assemblée délibérante le 9 avril dernier, nous avons rencontré les chargés de mission de la Région et du Département qui confirment éligibilité du programme. Les missions d'étude sont programmées sur 2021, selon les réponses des organismes financeurs, au plus tôt ce sera 2021, voire 2022.

Parallèlement, les études se poursuivent pour les aménagements du cimetière, le rond-point des rues de la Croix-Sainte Anne et du Pré Saint-Martin, un plan de fleurissement, réhabilitation du premier étage de la mairie, et la sécurité routière. Une rencontre avec notamment le nouveau directeur de l'agence départementale INGIENIRY, en vue d'une aide technique, administrative, juridique et financière dans la réalisation de nos projets a eu lieu en mairie au mois d'avril.

L'ASSAINISEMENT section d'investissement

Section d'investissement dépenses ASS		BP 2021
020	Dépenses imprévues	48,64 €
040	Subvention d'équipement	1 745,65 €
16	Emprunt	3 602,54 €
20	Frais d'études	28 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	289 844,00 €
23	Immobilisations corp. en cours	30 000,00 €
040	Opé. pour comptes de tiers	4 551,57 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		358 292,40 €
Section d'investissement recettes ASS		
001	Résultat reporté	149 187,21 €
021	Virement de la section fonct. amortissements	95 000,00 €
040	immobilisations	5 562,62 €
10	Dotations fonds divers	23 337,00 €
13	Subventions d'investissement	80 654,00 €
45	comptes de tiers	4 551,57 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES		358 292,40 €

Après avoir assuré l'assainissement collectif chemin de la Cure, dont les travaux ont été réceptionnés en avril 2021 et un solde réglé en 2021, la commune ne peut se prévaloir de nouveaux projets coûteux dans la mesure où une nouvelle délégation de service public est en cours ; effectivement, le contrat arrive à son terme cette année avec la SAUR. Nous constituons avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage la mise en oeuvre de la nouvelle délégation.